



# Ligue pour la Protection des Oiseaux

Station LPO de l'Île Grande - 22560 Pleumeur-Bodou

Tél 02 96 91 91 40 – Fax 02 96 91 91 05 – ile-grandepo.fr

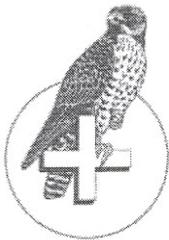
Centre UFCS de  
Bretagne



Le centre de l'Île  
Grande est  
membre l'Union  
Française des  
Centres de  
Sauvegarde de la  
faune sauvage

**Monsieur le Préfet**  
**DDPP 22**  
**9 rue du Sabot**  
**BP 34**  
**22440 Ploufragan**

l'Île Grande, le 23 novembre 2016



**Objet : Renouvellement d'autorisation préfectorale de transport d'espèces protégées**

Monsieur le Préfet,

En tant que centre de soins pour la faune sauvage, nous bénéficions d'une autorisation départementale de transport d'espèces protégées. Celle-ci expirant le 28 février 2017, nous demandons son renouvellement (circulaire DNP/CFF N° 02-04 du 12 juillet 2004).

Cette autorisation doit couvrir :

- **toutes les espèces d'oiseaux** de France métropolitaine, pour les départements suivants :
- Côtes d'Armor
- Finistère
- Morbihan
- Ille et Vilaine
- Loire Atlantique
  
- **les espèces de pinnipèdes et de cétacés** d'Europe suivantes, pour le département des Côtes d'Armor :

Pinnipèdes :

- Halichoerus grypus
- Phoca vitulina
- Pusa hispida
- Pagophilus groenlandicus
- Erignathus barbatus
- Cystophora cristata

Cétacés :

- Stenella coeruleoalba
- Delphinus delphis
- Tursiops truncatus
- Lagénorhynchus acutus
- Phocoena phocoena

- **Toutes les espèces de mammifères terrestres**

En effet, même si notre centre de soins recueille beaucoup d'oiseaux marins, il n'en est pas moins susceptible de recueillir tout type d'oiseaux qui peuvent y être soignés avant d'être transférés vers un autre centre en vue de sa réhabilitation, tel celui d'ONIRIS, à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes (44), ainsi que celui de l'association Volée de Piafs, à Languidic (56). Il en va de même pour les mammifères marins que nous transférons vers Océanopolis à Brest (29).

Cette autorisation doit couvrir les trajets :

- du lieu de découverte au centre de soins ;
- du centre de soins au cabinet vétérinaire ;
- du centre de soins au lieu de lâcher ;
- du centre de soins vers un autre centre de soins ;
- du centre de soins vers un laboratoire d'analyses ;
- du centre de soins vers l'équarrissage.

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à vous transmettre notre bilan annuel d'activité.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la LPO  
Le responsable de la Station



02 96 91 91 40

Gilles BENTZ

Pièce jointe : Copie de l'ancienne autorisation  
Bilan 2015